



Comité de l'Orne F.S.G.T.
Maison Départementale des Sports
61 bis Avenue de Basingstoke
61000 ALENCON

SECTION CYCLOTOURISME ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JANVIER 2017

Le Président, Yannick RAPICAULT, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et se félicite du nombre de participants à cette A. G. (54 personnes représentant 17 clubs et 1 excusé sur les 23 affiliés à la FSGT).

Il en profite pour présenter, au nom du bureau, tous ses vœux de santé, bonheur, joies familiales et autres pour cette nouvelle année 2017

Comme nous vous l'avons dit, nous avons organisé une réunion avec les membres de notre commission, le 20 Décembre 2017 dont le sujet principal était la remise en place d'un **CHALLENGE**

Suite à l'enquête faite auprès des clubs, celui-ci ne concernera que les brevets du weekend et pour les personnes ayant réalisé au moins la moitié des brevets.

Il est retenu le principe d'attribution de lots que nous prendrons chez des "partenaires acceptant de participer par des bons d'achats et nous compléterons en fonction de nos disponibilités de trésorerie. Il est bien évident que d'autres réunions auront lieu pour finaliser les diverses modalités d'attribution, organisation des remises etc....

Lors de cette réunion, la question des vélos à « assistance électriques » a été abordée et il a été décidé des les accepter sur les brevets sachant qu'il faut pédaler pour que cela fonctionne et que la vitesse maximum est de 25 Km/H comme l'a expliqué Hubert Maillet de Tendance Vélo. Principe accepté à l'unanimité sauf 1 voix.

D'autres sujets ont été évoqués dont celui d'un ravitaillement sur les 30 Kms et il a été décidé de laisser le choix aux clubs, de même que pour les 70 Kms pour les Jeudi et le bureau ne veut rien imposer car ces décisions avaient été votées par l'A. G de 2014 lors de la mise en place du nouveau bureau.

Par ailleurs, nous regrettons d'être obligés de revenir sur les départs du Théâtre ou de la Maison des Sports qui ne doivent **ABSOLUMENT PAS ALLER** vers la Ville sous risque de se voir supprimer ces lieux de départs. Cette vigilance doit être exercée dans l'intérêt de tous.

Cela a entraîné une question et un débat sur le fameux principe de groupes de 50 ou 20 maximum et en conclusion, à part sur les tous premiers brevets où des cyclistes participent, la moyenne est plutôt de 60 à 70 sur les brevets et dans la mesure où les circuits se séparent rapidement, là aussi, on laisse les clubs prendre les dispositions qu'ils souhaitent en essayant que ces rencontres restent amicales et de détente car il n'y a aucune notion de compétition.

Le Président a insisté sur le fait que le peloton est vieillissant et en tenir compte pour établir les circuits des 30 kms en particulier

Aussi revenir sur le fait de ne laisser aucune personne seule au bord de la route, que ce soit pour un problème mécanique ou physique car vous formez souvent des petits groupes et comme dit avant, pas de compétition. Il est aussi fortement recommandé que chacun soit muni au moins d'un téléphone portable pour appeler le bureau organisateur dont le N° figure sur les feuilles d'engagement.

Une étude sera faite sur un "bracelet" qui comporterait les renseignements principaux du licencié (nom -adresse-tél à appeler etc...)

Dans le même ordre d'idées, il est indispensable que le nom et prénom du licencié soit bien inscrit sur la feuille de route

Le problème de la « chaleur » a été évoqué pour les mois de Juillet et Août et il a été décidé d'adopter le même principe que pour la pluie ou la neige, le club organisateur doit se renseigner quelques jours avant le brevet et décider de le faire soit le matin ou l'annuler et le reporter et le signaler à C, RAMEL qui enverra un mail à tous les clubs, Ensuite, la parole est donnée à C, RAMEL pour les rapports d'activité de l'année 2016 Comme vous le verrez sur les tableaux présentés, il y a eu 57 brevets recensés mais certains clubs n'ont pas redonné leur feuille d'engagement, Il y a eu 38 brevets de week-end avec une moyenne de 66 participants mais des records en début d'année avec 122 pour ASEGO, 102 pour Damigny et 104 pour Moulinex car des cyclistes profitent de ceux-ci pour rouler avant leur saison,

Pour les jeudis, la moyenne était de 58 personnes pour 19 brevets,

Des déceptions pour les participations aux grandes distances avec 20 pour la Rando de Damigny- 16 pour la FSGT- 16 pour Condé et 16 pour Lonrai,

Nous ferons une nouvelle tentative en 2017 et en tirerons les conséquences lors de l'AG Sur ces tableaux, vous trouverez les participations par type de brevets et il en ressort que le principe des 70 kms permet d'éviter les « gros » groupes dont il a été question précédemment

Il a été rappelé l'importance de l'imprimé « Licence » dont les cases doivent être bien complétées et signées par le licencié, La partie haute doit être conservée par le club ainsi que la partie droite avec photo.

Ce rapport n'appelle aucune question particulière et adopté à l'unanimité

Trésorerie

En l'absence de Raphaël HENRY retardé pour raisons professionnelles, c'est Claude Ramel qui donne la situation financière

Celle-ci fait apparaître un solde positif de 1 208,36 € ce qui donne un solde bancaire de 2 182,83 €

Cette réserve permettra de financer partiellement le Challenge comme indiqué dans le chapitre CHALLENGE

Rapport adopté sans questions particulières

Ensuite, il a été procédé à la mise en place du Calendrier des Brevets 2017

Mickaël COLLET remercie les clubs qui ont donné leurs dates avant cette A. G. qui permet de gagner du temps.

Il a d'abord été décidé de fixer le premier brevet au 18 Février 2017 organisé par Arconnay, ensuite, il y a eu plusieurs ajustements entre les clubs et au final, il est prévu 61 brevets dont 22 pour les jeudis

Le Président reprend la parole pour aborder comme chaque année, le renouvellement du Bureau.

Il rappelle que les membres du bureau avait accepté leurs postes pour une année au départ afin de relancer la section cyclotourisme,

Suite à la démission de Mickaël COLLET pour raisons professionnelles, il fait appel aux bonnes volontés mais seul Gérard GAYET a répondu « présent » et nous le remercions mais regrettons que personne d'autre ne se soit manifesté.

Le Président remercie Mickaël pour le travail effectué pendant son mandat,

Une réunion interne du bureau aura lieu pour définir les nouvelles fonctions des membres

Le Président a conclu cette A. G. en remerciant les personnes présentes pour leur participation « active » avant de les inviter au traditionnel verre de l'AMITIE accompagné d'un buffet « sucré-salé » et de la galette,